



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT

Le 6 avril 2023/nss

**RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTÉ
DU 15 FÉVRIER 2023**

Corps professoral

Mmes D. Forster, M.-L. Papaux van Delden

MM., B. Sträuli, M. Hottelier

Corps des collaborateurs-trices de l'enseignement et de la recherche

Mme M. Baqué (présidente), MM. J. Arber, F. Burgener, C. Hirsch

Corps des étudiant-e-s

Mmes C. Tairraz, L. André (vice-présidente), A. Torbey

M. A. Santos

Corps du personnel administratif et technique

Mmes C. Peiry Krahenbühl, S. Taboada Barreiro

Assistent avec voix consultative

Mmes A. Leuba, doyenne, C. Gidari Wassmer, conseillère académique, B. Bertossa, conseillère académique, Y. Osta, conseillère académique

Excusé-e-s

Mmes C. Kaddous, K. Lempen

MM. G. P. Romano, M. Sassòli, D. A. Gfeller, administrateur

Invité-e-s

-

Procès-verbal

Mme N. Spytek-Sutter

1. Commission de planification académique (COPLAN) : 2^{ème} rapport partiel :

Sur la base des documents annexés, la prof. A. Leuba présente brièvement le point. Il s'agit de la succession du prof. C. Bovet dont le départ à la retraite est prévu pour le 31 juillet 2023.

Le Conseil participatif approuve le 2^{ème} rapport partiel (11 voix favorables, 0 non et 1 abstention).

La séance est levée à 14h25.